

La Gazette

du



N° 1 – juillet 2013

Agenda du Club

Jeudi 27 Juin

de 12h à 14h

Buffet rencontre à Coët-Roz

Jeudi 17 Octobre

à partir de 19h

Réunion d'information

« *Protection et optimisation social du chef d'entreprise et de son conjoint* »

Mercredi 20 Novembre

2^{ème} Rencontres InterClubs

Salon des Entrepreneurs à Nantes

Mercredi 4 Décembre

à partir de 8h

Matinale à la table de l'Abbaye

Jeudi 27 Février 2014

à partir de 19h

Réunion d'information

« *Nouveautés fiscales* »

Retour sur ...

Buffet/rencontres du 27 juin

Convivialité, échanges, bonne humeur ... les buffets/rencontres sont un moment privilégié pour se connaître et faire connaître le club.



L'Edito du Président

Un nouveau pas dans notre communication « LA GAZETTE »

Créée à l'attention de nos adhérents afin de garder le contact et favoriser la promotion du club et de ses actions. « LA GAZETTE » doit, avec notre site internet www.cerps.fr, devenir l'une des portes d'entrée pour rechercher les informations relatives à la vie du club et à ses domaines d'interventions. Ce premier numéro vous permet de prendre connaissance de l'architecture de notre « GAZETTE » avec :

- **L'AGENDA DU CLUB** : qui sera systématiquement repris afin de vous organiser et faciliter votre présence aux réunions programmées.
- **LE RETOUR SUR...** : nous permettra de revenir sur les moments de convivialités et d'échanges de la vie du club.
- **LE FOCUS SUR ...** : il sera le ZOOM mettant à l'honneur un thème ou une action ou une entreprise de notre secteur.

Ces rubriques sont faites pour évoluer et ne demandent que vos remarques et propositions.

En complément de ces actions, notre club nous permet d'entretenir les relations entre dirigeants d'entreprises entraînant une émulation des savoir-faire, des expériences ou tout simplement le partage de moments de convivialité et donc d'être plus fort dans ces périodes chaotiques. C'est dans ce sens que nous avons pris contact au niveau du bureau avec les clubs de SAVENAY et BLAIN afin de partager nos expériences. Cette première rencontre doit aboutir à une réunion plénière des 3 clubs dont la date vous sera communiquée à la rentrée. On le voit au quotidien : nos réseaux sont nos principales forces, il faut donc plus que jamais continuer à assurer le développement de notre club en le faisant connaître autour de nous. **C'est notre participation et notre engagement personnel qui feront réussir le CERPS.**

Je vous souhaite de bonnes vacances et vous fixe rendez-vous à la rentrée pour préparer notre **réunion d'informations du JEUDI 17 OCTOBRE.**

Christophe ERNAULT.



Le bureau

Président:

Christophe ERNAULT – AUDITIA (Pontchâteau)

Vice-Présidente (commerce):

Anne SIMONNEAUX – Comptoir des tissus (Pontchâteau)

Vice-Président (artisanat) :

Jean-Pierre FRAMBOURG – ELECTRICITE PLUS (Ste Anne sur Brivet)

Vice-Président (TPE) :

Olivier MONTFORT – Montfort ABM (Missillac)

Vice-Président (TPI) :

Bruno GUIHARD – ECR Technologies (Pontchâteau)

Vice-Président (GMS) :

Sébastien PLANTE – Centre LECLERC (Pontchâteau)

Vice-Président (PME/PMI) :

Hervé DELANNOY – Pouyet 3M (Pontchâteau)

Trésorier :

Serge OILLIC – ARTP (Pontchâteau)

Secrétaire :

Fabrice PERRAIS – Etude Notariale (Pontchâteau)

Membres :

Laurent HINARD – A VOUS DE VOIR et Laurent CLOUET - CLOUET Traitreur (Pontchâteau)

Avec le soutien de



Les Conseils Territoriaux de la CCI Nantes St-Nazaire Renforcer la voix des entreprises sur les territoires

La CCI Nantes St-Nazaire est convaincue que ces questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprises implantés sur le territoire. C'est pourquoi elle a mis en place des Conseils Territoriaux. Leurs missions : porter une attention particulière aux attentes et aux spécificités des territoires, élaborer des projets de développement et construire des partenariats avec les collectivités locales dans un souci de coopération transparente et vigilante.

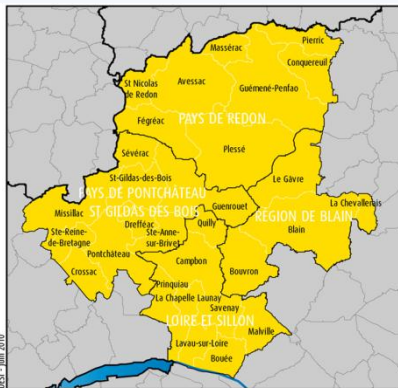
6 conseils Territoriaux existent en Loire-Atlantique, dont un pour le territoire Arc Loire et Vilaine. Il est animé, dans le cadre

d'un mandat, par un Délégué du Président de la CCI et par un Co-délégué. Les membres sont des chefs d'entreprise locaux, désireux de prendre une part active dans les décisions qui engagent l'avenir de leur territoire.

Et les sujets traités sont nombreux ! Les infrastructures de communication, l'habitat, le commerce, la formation ou bien encore l'environnement... autant de thématiques qui constituent de véritables enjeux pour le développement du territoire.



Conseil Territorial Arc Loire et Vilaine



Gérard ALLIO Christophe MARCILLET

Le Conseil Territorial est organisé autour

- d'un Bureau (composé des membres élus et associés de la CCI)
- de chefs d'entreprises issus des associations d'industriels, de commerçants, syndicats professionnels, plates-formes d'initiative locale...
- de chefs d'entreprises locaux, représentatifs des activités du territoire.

Le Conseil Territorial Arc Loire et Vilaine de la CCI Nantes St-Nazaire s'est largement impliqué dans l'émergence du C.E.R.P.S. et souhaite mener un travail collaboratif avec les membres de la nouvelle association.

En effet, l'enjeu commun est bien de participer aux projets de développement du territoire, construire des partenariats avec les collectivités locales et permettre aux chefs d'entreprise de prendre une part active dans les décisions qui engagent l'avenir de leur territoire.

Le CERPS a pour ambition de fédérer les entreprises du territoire de la Communauté de Communes autour de **4 objectifs principaux** :

- Favoriser les échanges entre les chefs d'entreprises du territoire,
- Assurer un lien avec les acteurs économiques institutionnels,
- Contribuer à la promotion des entreprises du territoire,
- Apporter de l'information et de la formation aux adhérents.

Le CERPS, une action en 3 axes :

PROMOUVOIR

- Informer
- Echanger
- Représenter

AGIR

- Accueillir
- Rassembler
- Proposer

ENSEMBLE

- Synergie
- Convivialité
- Diversité